

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL, TENUE LE
JEUDI 23 FÉVRIER 2006, AU 5801, BOULEVARD CAVENDISH, À CÔTE
SAINT-LUC, À 17H30**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Le Maire Anthony Housefather, B.D.C., L.L.B, M.B.A. qui présidait
La conseillère Dida Berku, B.D.C..
Le conseiller Michael Cohen
Le conseiller Steven Erdelyi, B.Sc., B.Ed.
Le conseiller Sam Goldbloom
Le conseiller A.J. Levine, B.Sc., M.A.
Le conseiller Glenn J. Nashen

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS :

M. David Johnstone, Directeur général
M. Jonathan Shecter, Coordonnateur du contentieux et greffier, agissant à
titre de secrétaire de réunion

PÉRIODE DE QUESTIONS

N'ayant pas eu des résidents, il n'y a pas eu de questions.

060251

**RÉSOLUTION AMENDANT LA RÉSOLUTION 051101 CONCERNANT LE
CONTRAT DE SERVICE AYANT POUR OBJET LA GESTION DES RÉSEAUX
LOCAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS**

ATTENDU QUE la Ville a adopté, à la réunion du 23 novembre 2005 ajournée au
28 novembre 2005, la résolution 051101 autorisant l'adjudication d'un contrat de
service ayant pour objet la gestion des réseaux locaux d'aqueduc et d'égouts avec
la société *Dessau-Soprin inc.*;

ATTENDU QUE ladite résolution 051101 doit être amendée, selon les termes ci-
après décrit;

Il fut

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER MICHAEL COHEN
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER SAM GOLDBLOOM

ET RÉSOLU :

«DE modifier le dernier paragraphe de la résolution 051101 par la
suppression des mots, «mais avec de tels ajouts et variations qu'ils jugeront
appropriés en vertu du pouvoir discrétionnaire exclusif qui leur est accordé, sauf
ceux qui seraient susceptibles d'avoir des répercussions financières ». »

ADOPTÉ PAR MAJORITÉ DES VOIX AVEC DISSIDENCE DU CONSEILLER
ALLAN J. LEVINE

**À 17H45, LE MAIRE HOUSEFATHER A DÉCLARÉ QUE LA SÉANCE ÉTAIT
LEVÉE.**

ANTHONY HOUSEFATHER
MAIRE

JONATHAN SHECTER
COORDONNATEUR DU CONTENTIEUX
ET GREFFIER